
Discours de la députation de la société populaire de Mutius-Scévola qui félicite la Convention pour la découverte de la conspiration et pour le décret du 13 ventôse, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la société populaire de Mutius-Scévola qui félicite la Convention pour la découverte de la conspiration et pour le décret du 13 ventôse, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 617-618;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31381_t1_0617_0000_17

Fichier pdf généré le 22/01/2023

[Uzès-la-Montagne, 20 vent. II] (1).

« Représentants,

Il est agréable pour nous, de vous apprendre que dans notre commune tous les signes du fanatisme ont été abattus et remplacés par ceux de la liberté, qu'il n'existe d'autre culte que celui de la raison et de la vérité. La commune a fait don à la patrie de toute l'argenterie, ustensiles et dépouilles de ses églises. Elles furent remises à l'administration du district, afin d'économiser des frais à la République; puisse cet exemple être bientôt imité par toutes les communes.

Représentants, nous vous présentons nos sentiments de reconnaissance pour votre décret du 8 ventôse relatif aux personnes incarcérées, ce décret fait le désespoir des contre-révolutionnaires, il écrase tous les conspirateurs et consolide à jamais la République.

Législateurs, nous vous félicitons sur tous vos travaux et vous invitons à rester à votre poste jusqu'à ce que nos ennemis terrassés soient forcés de reconnaître le gouvernement républicain qui doit faire le bonheur de tous les peuples de l'univers. »

BEDOT (off. mun.), PHELINE (off. mun.), MARIO-NEZ (off. mun.), GUIBAL (off. mun.), THERON-DET aîné (off. mun.), NOUTON (off. mun.), TUECH (off. mun.), MIRON, CHAZES, PELADAN, FAUVETY, PRADEN, MINAULT, RICHARD, MAURIN, AUQUIÉ, TESSIER, P. CHAZEL, MAIGROIT (maire), BERTRAND, JULIEN (secrét.), VIVARD (secrét.) [et un nom illisible].

25

La municipalité de Puiseaux (2) adresse à la Convention l'état des dons volontaires faits par les citoyens de cette commune, et déposés au district.

Mention honorable insertion au bulletin (3).

[Puiseaux, 25 vent. II. Au présid. de la Conv.] (4).

« Nous avons fait passer et déposer, aujourd'hui au directoire de notre district, savoir : 138 chemises, 7 draps, 4 paires de bas, 4 cols, 1 culotte, 22 paires de souliers, 2 chapeaux, 13 livres de vieux linge, 29 livres de charpie, provenant des dons volontaires faits en faveur des défenseurs de la patrie.

Nous prions la Convention d'en agréer l'hommage et de compter sur tous les efforts qui seront en notre pouvoir pour le soutien de la liberté et de l'égalité. »

BOUNIER, DEVÉRINES (maire), TAZÉ, MIGER (agent nat.).

(1) C 294, pl. 982, p. 29.
 (2) Et non Pisieux.
 (3) P.V., XXXIII, 399.
 (4) C 294, pl. 975, p. 17.

26

Les administrateurs du district de Baugé annoncent que, dans ce district, la raison prend la place du fanatisme; ils envoient l'état de l'argenterie et autres effets des ci-devant églises, qu'ils ont adressés à l'hôtel de la Monnoie, ou qui sont déposés au district; ils invitent la Convention à rester à son poste, jusqu'à ce que tous les tyrans de l'Europe soient exterminés.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à l'administration des domaines nationaux (1).

27

Les officiers municipaux de la commune de Vézières instruisent la Convention qu'ils ont envoyé au district de Loudun les ustensiles de l'ancien culte, et déposé au comité de surveillance vingt-une chemises et 30 liv. 12 s. 6 den. pour les défenseurs de la patrie; ils demandent leur ancienne église pour l'ériger en temple de la Raison, et la maison curiale pour loger l'instituteur.

Mention honorable des dons, insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines (2).

28

La société populaire de Mutius-Scévola applaudit au courage de la Convention, au zèle et à l'énergie du comité de salut public, qui a encore une fois sauvé la France, en faisant avorter l'infâme conspiration qui vient d'être découverte; elle adhère à tous ses décrets, notamment à celui du 13 de ce mois, et jure un entier dévouement à la Convention (3).

L'ORATEUR de la députation. Citoyens représentants,

En vain les despotes coalisés, en vain les intrigants de toute espèce ont juré la ruine de la République, et l'anéantissement de la liberté! En vain l'or et l'argent corrupteurs répandus à pleines mains par l'infâme ministre de la cour de Londres, foyer de toutes les conspirations, ont acheté des milliers d'esclaves dans l'intérieur de la République! Le génie tutélaire de la Liberté, qui siège sur le sommet de cette Montagne redoutable pour tous les tyrans a tout dévoilé: la plus affreuse des trahisons ourdies jusqu'à ce jour étoit sur le point d'être mise à exécution; la Montagne, les membres du Comité de Salut public, les patriotes incarcérés par des scélérats, tous les patriotes de cette commune alloient être égorés. Paris alloit devenir un vaste cimetière; un nouveau tyran alloit monter sur le trône que nous avons élevé à la Liberté, à l'Égalité, divinités chéries que

(1) P.V., XXXIII, 399.
 (2) P.V., XXXIII, 399.
 (3) P.V., XXXIII, 400. Bⁱⁿ, 28 vent.; M.U., XXXVII, 475.

tout véritable français ne cessera d'adorer ! mais grâce à votre courage, grâce au zèle, à l'énergie du Comité de salut public, cette infâme conspiration est encore avortée ! Encore une fois vous avez sauvé la République. Citoyens Représentants, la Société de Mutius Scaevola nous députe vers vous, pour vous féliciter de vos glorieux travaux, vous assurer de son adhésion entière au gouvernement révolutionnaire que vous avez décrété, au décret rigoureux mais salutaire que vous avez rendu dans votre séance du 23 de ce mois. Courage, braves Montagnards, point de trêve, point de paix qu'il n'existe plus de tyrans; restez à votre poste, jusqu'à ce que le vaisseau de la République soit définitivement arrivé au port.

Notre Société jure par notre organe un dévouement entier à la Convention, au Comité de Salut public; elle jure que les corps de tous ses membres seront pour vous un rempart impénétrables, et qu'ils périront tous jusqu'au dernier avant de souffrir que le despotisme ressuscite en France !

Vive la République ! Vive la Montagne ! Vive le Comité de salut public ! (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

29

Les membres composant la société populaire de Dôle remercient la Convention d'avoir envoyé dans leur département le représentant du peuple Prost, à qui ils doivent la régénération de leur société; ils invitent la Convention à rester à son poste, jusqu'à ce qu'elle ait donné la liberté au monde.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Dôle, 29 pluv. II] (3).

« Citoyens représentans du peuple !

Il est déjoué ce projet conçu avec tant d'audace, suivi avec une scéléritesse combinée; ce projet d'arracher aux vrais patriotes la con-

fiance dont ils jouissent, d'égarer le peuple, en le mettant aux prises avec l'ignorance et l'exagération; de ressusciter dans nos Sociétés populaires le fanatisme et l'aristocratie; et de faire, du sanctuaire même de la liberté, un atelier de monopole et de brigandage !

La Société populaire de Dôle, par une régénération salutaire, quoique tardive, s'est enfin purgée de ce levain corrompé; et ce triomphe des sans-culottes sur l'intrigue et l'immortalité, est l'ouvrage du citoyen Prost notre compatriote, votre délégué dans le Jura.

Cet homme qui, dès le principe, avoit su rallier le peuple et le diriger au milieu des écueils de la révolution; qui mérita d'être en butte au royalisme et à l'aristocratie dont il brava les poignards, qui, le premier, dans des conférences paternelles, éleva les habitans de cette commune à la connoissance de leurs droits et de leurs devoirs; nous donna de la vraie liberté les premières notions: cet homme, le seul des députés du Jura qui se soit maintenu à la Montagne, a signalé sa mission dans le département qui l'a vu naître, en renversant d'un seul coup l'hydre de la malveillance, et en rendant aux vrais patriotes, avec la liberté, l'énergie qui étoit comprimée dans leurs cœurs par une faction dominatrice...

Citoyens représentans ! Prost a fait son devoir dans le Jura. Son zèle et son activité l'eussent porté plus loin sans doute, si des circonstances malheureuses dont les patriotes ont gémi, n'en eussent arrêté les élans. Quoique la renommée nous fait espérer que nous trouverons dans son successeur les mêmes sentimens, la même énergie; il nous est impossible de le dissimuler, c'est avec regret que nous voyons s'éloigner de nous celui qui fut l'ami et le compagnon de notre enfance politique, notre guide dans la carrière révolutionnaire, notre collègue dans les persécutions. Il eût manqué quelque chose à sa gloire, si la calomnie, sœur de l'intrigue ne se fût efforcée de le fléchir... Il est au-dessus d'elle; et si les agens qu'elle employe, portoient leur venin jusqu'à vous, que le tableau de ses vertus que nous venons de tracer, soit la règle de vos jugemens.

Citoyens représentans du peuple ! Il nous reste à remplir un devoir sacré pour des Républicains. Le succès glorieux de nos armées, la marche du gouvernement qui s'affermir de jour en jour, la terreur imprimée sur le front du méchant; l'espoir des traîtres abattu par des décrets révolutionnaires, voilà bien de quoi répondre aux malveillans, aux aristocrates déguisés qui sèment de soupçons et de défiance la carrière que vous parcourez. Impatiens du joug révolutionnaire, ils frémissent que les avenues de l'ambition soient fermées pour eux... Citoyens représentans ! Vous mépriserez ces vains murmures, enfans de l'ignorance ou de la sédition, vous vous souviendrez de ce que vous devez au salut des Français, de ce que vous devez à votre propre gloire. Lorsque la France remet en vos mains ses destinées, vous prîtes l'engagement solennel de conduire la révolution à son terme. Vous ne l'aurez pas juré en vain. Vous resterez au poste où vous a placés, où vous maintient notre confiance... Votre mission est de donner la liberté au Monde; cette mission ne peut finir que là où expirera la rage des tyrans d'Europe;

(1) C 295, pl. 995, p. 12. Signatures : BOUTRY, VELIN, LUCRON (*présid.*), SIMON (*secrét.*), CRYVAT (*v.-présid.*), HEUZ, RAMON (*secrét.-adjt.*), VIOLETTE (*du Comité*), VIGNIEU (*du Comité*), FOUBERT, JEVILLE, VINANLEAU, PIGALLE, PERTHUISOT (*du Comité*), LEGRAUX, JOANNET STANLEY, PINET, VITRA, PETITGERIN, PETIT, PIRA, SAUTON, TRIQUENAU, RENARD, ST-OUEN, CAPDEVIELLE, LEGRAND, GERARD, BONNICHON, L. VUILLEMIN, PINGAUD, PANARD, MOUI, VIGNIEU, MARTINET, GUILLEMAIN, GUEROUlt, GODEFROY, LAURENT, TOURNEUR fils, BEGANT, DUBOIS, CAYON, BELON, MARION, GIRARD, SIDOT, TOUCHEBOUT, DIERIER, GUILLAUME, *cne* PY, LEFRANC, BLONDEL, CHARPENTIER, NAUTIR, CHABLAY, BASSERAS, PIQUOT, REVEL, HENON, SASSARY, GUEROUlt, LE CORDIER, VIC, LAGRANGE, MENTRIER, GUILLET, MECHAU, BIRTON, HEUDE, BONNET, DIMANCEAU, RICOLET, GALLARDON, FOUQUET, PREVERDY, GOSSELIN, MARCELOT, GUYOT, DUVILLARD, NAUDIN, DUROT, GUERIN, BEAUMONT, DELAPORTE, LA BOUCHIE, GAUTHIER, VARON, JOURDAIN père, MAGNIER, LELIÈVRE [2 noms illisibles].

(2) P.V., XXXIII, 400.

(3) C 295, pl. 995, p. 13.